

## Application des paramètres environnementaux de la Plateforme d'investissement d'impact dans les Grands Lacs



GREAT LAKES IMPACT  
INVESTMENT PLATFORM

Prosperity by nature.



Sleeping Bear Dunes National Lakeshore © Deb Allen

La Plateforme d'investissement d'impact des Grands Lacs (Plateforme) a identifié cinq paramètres environnementaux normalisés qui seront appliqués pour évaluer la performance environnementale de tous les projets participants.

La Plateforme d'investissement d'impact des Grands Lacs (Plateforme) a identifié cinq paramètres environnementaux normalisés qui seront appliqués pour évaluer la performance environnementale de tous les projets participants. La plate-forme fournit un formulaire de rapport normalisé pour le rapport initial et annuel. Tous les paramètres environnementaux ne seront pas applicables à chaque projet.

Étape 1: Chaque projet participant calcule la base de référence actuelle pour chaque paramètre pour lequel il veut réclamer des résultats de performance et détermine comment il calculera les résultats. Le cas échéant, la méthodologie recommandée est décrite ci-dessous.

Étape 2: Les projets estiment la production totale pour chaque mesure pendant la durée du financement.

Étape 3: Les projets rendent compte annuellement à la plateforme des résultats réels obtenus et de la méthodologie utilisée pour chaque mesure. Les informations agrégées de tous les projets de la plateforme sont mises à la disposition du public.

Pour chaque mesure: **La ligne de base** est la quantité mesurée que le projet utilise actuellement dans son processus ou son activité commerciale sur une base annuelle. Cette ligne de base peut être pour une installation spécifique ou un groupe d'installations ou un système désigné par le projet, mais le calcul des économies est limité à l'installation ou aux installations désignées dans la ligne de base calculée.

**La mesure de la production** annuelle est la base de référence calculée au début du projet moins la quantité utilisée par le projet en un an. La mesure ne peut provenir que des installations ou des systèmes identifiés dans la ligne de base et, dans la mesure du possible, doit être mesurée et rapportée comme une réduction réelle (et non calculée).



Lake Superior's south shore © Jason Whalen

## LES MESURES ENVIRONNEMENTALES DE LA PLATEFORME

### Des gallons d'eau économisés.

**Kilowatt-heures d'énergie économisée.** Rapporté en kilowattheures. Les autres formes d'énergie mesurées dans un système métrique différent, comme les pieds cubes ou les Btu, doivent être converties en équivalents kilowatt.

**Tonnes de dioxyde de carbone réduites ou stockées.** Pour les projets de séquestration, la ligne de base est zéro. Si le projet comporte à la fois des activités de réduction des émissions et de séquestration, les deux doivent être combinées et déclarées comme un seul total annuel de "tonnes de dioxyde de carbone réduites/économisées".

**Tonnes d'azote et de phosphore éliminées.** Les projets qui ne disposent pas de mesures des rejets peuvent estimer les rejets de nutriments de base dans l'environnement à l'aide d'un modèle tel que le Great Lakes Watershed Management System ([www.iwr.msu.edu/glwms/](http://www.iwr.msu.edu/glwms/)).

**Terres certifiées ou protégées de façon permanente.** La ligne de base est la zone terrestre actuelle dont la gestion est sous le contrôle du projet et qui est actuellement sous un certain type de protocole de gestion certifié. Le protocole peut être une certification tierce partie privée ou publique reconnue, comme le Forest Stewardship Council, le Tree Farm System, la USDA Organic Certification ou un programme d'État ou local comme le Michigan Agricultural Environmental Assurance Program. Une restriction d'utilisation spécifique au site, telle qu'une servitude de conservation ou une protection désignée des têtes de puits, peut également être comptabilisée. Des certifications ou des restrictions supplémentaires sur des terres déjà identifiées dans la base de référence ou comptées dans une année de projet antérieure ne peuvent pas être comptées à nouveau, à moins d'une approbation spécifique de la plate-forme.

**Autres mesures de résultats environnementaux.** Les entités peuvent faire rapport sur d'autres résultats environnementaux à leur discrétion, qui seront mis à la disposition du public comme déterminé par la plateforme.

## Rapport annuel de performance environnementale de la Plateforme d'investissement à impact des Grands Lacs

Entité rapportante:						
Nom du projet/Investissement:						
Période de rapport:						
	Gallons H2O (économisés)	Kilowatts (économisés)	Tonnes de carbone (réduit/stocké)	Tonnes d'éléments nutritifs (retirés)	Acres (terres protégées ou certifiées)	Autres mesures (définis par le projet lui-même)
Ligne de base du projet:						
Année 1						
Année 2						
Année 3						
Année 4						
Année 5						
Année 6						
Année 7						
Année 8						
Année 9						
Année 0						
TOTAL						

Description de la ou des mesure(s):

Description du projet:

Description du financement:

**CARTE DU PROJET:** (télécharger l'image ci-dessous)

